

Exclusif !!!

SUD Sorbonne Université présente : Le QUIZZ de la rentrée

SUD SU
Octobre 2023

Testez vos connaissances sur un établissement de stature internationale : Sorbonne Université ! (*Attention, il y a parfois plusieurs bonnes réponses !*)

#JaimeLaPlanete #EcoGestes #LesCaissesSontVides

1. En novembre 2022, SU annonçait une perte historique de 63 postes titulaires, justifiée par un budget déficitaire. **Le projet "Paris Parc"** sur le campus Jussieu, pour lequel SU a siphonné 67 millions d'euros de budget à la même période, c'est :

- a. Un parc de stationnement de prestige, niché en plein coeur du 5ème arrondissement de Paris.
- b. Un espace convivial et sobrement aménagé, à l'usage des personnels et étudiants du campus Jussieu, destiné aux études et aux activités de recherche, d'enseignement et d'administration.
- c. Un méga-bâtiment de 15 000 m² sur une dizaine d'étages, aux façades de verre, prévu pour accueillir des incubateurs partenaires, des start-ups, des grands groupes, des pôles de compétitivité, au service de l'innovation compétitive.
- d. Un espace sous-loué à la Française des Jeux pour développer ses futurs jeux et paris en synergie avec le département de statistique de Sorbonne Université.
- e. Un astucieux siphonnage du fonds de roulement de SU pour empêcher la ministre de pomper dessus comme elle l'[envisage](#) pour 2023-2024.

#Bienveillance #MiseEnSituation

2. Vous êtes responsable d'un département d'enseignement, et recevez la tâche de faire passer la prochaine maquette en mode "**Approche Par Compétences**" (APC), mais vos collègues semblent réticents. Vous rédigez donc un email aux enseignants concernés pour les informer de ce changement, une semaine avant la date limite. A défaut de respecter le principe de collégialité des décisions, votre message devra impérativement se terminer par :

- a. « Sachant compter, chère.s collègues, sur votre engagement. »
- b. « Bien collégalement. »
- c. « Une réunion d'information sur l'APC vous sera proposée d'ici deux mois, qui pourra répondre à vos éventuelles interrogations. »
- d. « Je ne manquerai pas de revenir vers vous dès que j'aurai plus d'informations sur le sujet. »

#BienEtreAuTravail

3. Les personnels de nettoyage du campus Jussieu, salariés par l'entreprise sous-traitante Arc-en-Ciel, se sont mis en grève à trois reprises depuis septembre 2021. **Ils dénoncent leurs conditions de travail**, notamment : travail sans contrat, non-paiement des heures supplémentaires, non-respect des plannings horaires, licenciements abusifs, etc. La présidente de SU, informée de ces abus, ainsi que du lourd passif judiciaire de l'entreprise Arc-en-Ciel :

- a. A reçu une délégation de grévistes, puis signalé la situation à l'Inspection du Travail, et finalement rompu le contrat avec cette entreprise, suivant ainsi l'exemple des universités d'Aix-Marseille et Toulouse Jean-Jaurès.
- b. A contacté les dirigeants de l'entreprise, constaté que ceux-ci émettaient un avis favorable sur leurs propres pratiques, et ainsi elle a estimé que la relation avec Arc-en-Ciel est un partenariat gagnant-gagnant, permettant à SU de dégager des marges de manoeuvre budgétaires pour se concentrer sur son coeur de métier.
- c. A estimé que le nettoyage des locaux faisait partie des tâches essentielles au fonctionnement de l'université, et ainsi proposé au Conseil d'Administration d'organiser l'intégration des salariés du nettoyage dans le personnel de SU, comme c'était le cas jusqu'en 2006.

#JaimeLaPlanete #EcoGestes

4. Le réchauffement climatique et la chute de la biodiversité ne sont plus à démontrer. Par temps de canicule, nos lieux de travail se changent en fournaies, tandis qu'en hiver, les réductions de chauffage liées à la crise énergétique font qu'on se gèle. **L'heure est grave, et SU se doit de prendre des mesures fortes.** En 2023, la gouvernance de SU a donc annoncé :

- a. Qu'elle s'engage dans un large plan de rénovation du bâti des campus, avec comme priorités l'isolation et la ventilation des locaux, tout en impliquant les labos de SU pour leur permettre de plancher sur des solutions expérimentales de géothermie, énergie solaire, etc.
- b. Qu'elle lance la construction du projet Paris-Parc (voir ci-dessus).
- c. Qu'il est important que les étudiants désactivent sur leur smartphone les applications qu'ils n'utilisent plus, et que des biscuits végans seront proposés dans les bibliothèques universitaires.
- d. Que Patrick Pouyanné, PDG de Total Energies, sera invité permanent "transition énergétique" au Conseil d'Administration de SU.
- e. Qu'elle annule la journée de la Terre mais nous encourage à éteindre nos wifi.
- f. Qu'elle lance une boîte à idées « *Partagez-nous vos idées d'économies !* » sur [l'intranet](#) de SU.

#JySuisJyReste #KimIlSung

5. La Faculté de Médecine (FM) de SU n'est plus ! **Place à la Faculté de Santé.** Le périmètre des composantes ne change pas. Les statuts sont quasiment identiques, avec notamment de larges compétences accordées au doyen. Les statuts de la Faculté de Médecine prévoyaient que le doyen était élu pour un mandat de 5 ans, renouvelable une fois. Les statuts de la Faculté de Santé :

- a. Ne tiennent pas compte de mandats précédents à la FM, et permettent donc à toute personne ayant déjà effectué deux mandats de doyen FM de se porter candidat au poste de doyen de la Faculté de Santé.
- b. Garantissent un minimum de renouvellement du personnel dirigeant, en fixant une durée totale limite de mandats de doyen, toutes facultés confondues.